



ETAT- MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DES TRANSMISSIONS ET DES
TELECOMMUNICATIONS DES ARMEES

N° 0000007 / DTTA/SD-APF.

Bamako, le 28 OCT 2020

**AVIS DE RECRUTEMENT DANS L'ARMEE MALIENNE AU COMPTE DE LA
DIRECTION DES TRANSMISSIONS ET DES TELECOMMUNICATIONS DES
ARMEES.**

Le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées, a le plaisir d'informer les jeunes maliens et désirant faire carrière dans les Forces Armées, qu'il est ouvert un recrutement au sein de la Direction des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité malienne ;
- Être âgé de 18 à 24 ans au plus au 31 Décembre 2020 ;
- Être de sexe masculin ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne faire l'objet d'aucune condamnation définitive à une peine affective ou infamante ;
- Présenter les aptitudes exigées pour l'exercice de la fonction militaire ;
- Avoir une bonne moralité.

A. Généralistes

Être détenteur du Baccalauréat.

B. Spécialistes :

Avoir un diplôme égal ou supérieur au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) technique dans les spécialités suivantes :

- Informatique ;
- Électromécanique ;
- Froid ;
- Systèmes réseaux.

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite signée et timbrée à deux cent (200) F.CFA adressée au Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Un bulletin du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Une photocopie certifiée de la carte NINA ou de la fiche individuelle d'enroulement (RAVEC) ;
- Un certificat de résidence ;
- Une copie certifiée du diplôme conforme à l'originale.
- Deux (02) photos d'identité en couleur ;
- Une attestation certifiée déclarant et reconnaissant le candidat célibataire sans enfant ;
- Une déclaration sur l'honneur (**A retirer auprès de la commission de recrutement**) ;
- Un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin civil au format de la Direction Centrale des Services de Santé des Armées (**A retirer auprès de la commission de recrutement**) ;

Les dossiers de candidature peuvent être déposés tous les jours ouvrables de 07H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 pour la période du 29 Octobre au 07 Novembre 2020 inclus auprès du Directeur des Transmissions de la zone de défense N°3 à Kati.

Les candidats retenus seront soumis à une visite médicale d'aptitude.

Ampliations :

- CEMGA.....CR
- IGAS.....
- TS CEM & D. SVC
- TS SD-DTTA.....
- TS DIR TRANS ZONES
- CDT 312°CTA
- ARCHIVE & CHRONO.....02

**Le Directeur des Transmissions et des
Télécommunications des Armées**

